

Les Maisons de la Méditerranée

Claudine Rulleau

Verra-t-on bientôt fleurir, sur les rives de Mare nostrum, des Maisons de la Méditerranée ? Inscrites au programme des recommandations du Forum civil Euromed de novembre 1995, à Barcelone, leur création n'a pas vraiment commencé, même si des initiatives se mettent en place, ici et là, pour faire aboutir une idée déjà ancienne.

Parmi les recommandations du Forum "Dialogue culturel" de Barcelone (voir l'article de Paul Balta), figurait en bonne place la nécessité de créer des Maisons de la Méditerranée pour favoriser le dialogue interculturel. L'idée en avait été lancée, dès 1993, par la Fondation René Seydoux pour le Monde méditerranéen¹ : constatant le renouveau d'intérêt suscité par le bassin - revues, rencontres, festivals, séminaires, échanges scolaires ou universitaires - , elle souhaitait favoriser, en France, de préférence dans une ville méridionale, un tel projet. Conçue alors comme une structure souple, lieu d'accueil et de rencontre, d'information et de diffusion, la Maison de la Méditerranée était destinée d'abord à un public jeune dont elle aurait amélioré et amplifié les échanges. L'initiative n'eut à l'époque pas de suite.

Deux ans plus tard, le lancement du Partenariat euro-méditerranéen relançait la dynamique. C'est dans l'enthousiasme que le Forum "Dialogue culturel" adoptait l'idée de la création de Maisons de la Méditerranée : et on en souhaitait au moins une par pays du bassin, les Etats non riverains n'étant évidemment pas exclus de l'affaire. L'engouement retomba ensuite quelque peu : l'opacité du Partenariat dans le domaine de la culture, cinquième roue du carrosse, il faut bien le dire, du Processus, le manque de moyens, la méconnaissance des mécanismes de financement, risquaient de marginaliser nombre d'ac-

teurs des échanges inter-méditerranéens, alors que les initiatives se multipliaient, le plus souvent sans le concours de la Commission européenne. D'où l'idée de pousser un peu plus avant la faisabilité du projet.

Des passionnés de la Méditerranée, dont la rédactrice de cet article, sont partis du constat qu'aucun lieu n'existe actuellement qui permette d'informer, de coordonner et de relier tous ceux qui s'intéressent à la Méditerranée ou qui travaillent sur ou pour elle. S'il est un domaine où la société civile peut agir, sans attendre le feu vert ou des fonds de Bruxelles - encore que ceux-ci ne soient nullement à dédaigner -, c'est bien celui de la création de ces Maisons.

Quels buts ?

Selon les vœux exprimés, elles auraient d'abord pour vocation de faire connaître la Méditerranée contemporaine, l'immensité du champ historique méditerranéen ne pouvant entrer dans leurs attributions. Elles amplifieraient et coordonneraient le dialogue culturel euro-méditerranéen par l'accueil et le conseil, la collecte d'informations et leur rediffusion, la mise à disposition d'une documentation la plus complète possible. L'expérience montre en effet l'extrême parcellisation des initiatives concernant la Méditerranée et l'éparpillement des sources d'information : seuls souvent s'y retrouvent les spécialistes, quand ils s'y retrouvent !

Ces Maisons devraient être aussi des lieux vivants d'animation, permettant rencontres musicales, théâtrales ou cinématographiques, expositions, débats, cyber-cafés ou restaurants, ouverts à tous dans la ville.

Quelles structures ?

En l'état actuel des choses, les Maisons ne peuvent naître que d'initiatives privées, émanant de citoyens, d'associations ou de collectivités territoriales (municipalités notamment). Les "grands machins", type Institut du Monde arabe à Paris, nés de la volonté d'Etats, ont montré la lourdeur et la coût de leur fonctionnement. Elles pourraient se créer et fonctionner, selon les pays et leur législation, sur un mode associatif ou coopératif, en essayant de trouver un équilibre - toujours difficile à atteindre - entre ressources propres et fonds publics et privés.

Quel coût ?

En hypothèse basse, il faut au moins un équipement de base comprenant une salle de réunion et de documentation informatisée (environ 100 m²) et un minimum de trois personnes (salariées) pour faire tourner l'ensemble. L'idéal serait qu'à cet équipement de base s'ajoute une salle polyvalente (pour conférences, débats et expositions), une salle de spectacles et de cinéma, une librairie, un café, un restaurant ! Les frais d'investissement et de fonctionnement varieront évidemment en proportion. Même en comptant sur un apport, généralement limité, du bénévolat, on peut estimer pour l'hypothèse basse un coût annuel de un million à un million deux cent mille francs ; cette estimation, valable pour la France en l'an 2000, est à affiner et doit être calculée pour chaque pays. C'est dans un projet de la sorte que peuvent jouer des synergies fonds publics/fonds privés, une mairie, par exemple, mettant des locaux à disposition de l'association créant et gérant une Maison de la Méditerranée.

Une utopie ?

Non. La création de Maisons de la Méditerranée est en voie de préfiguration ou de réalisation dans plusieurs pays, dont la France. Paradoxalement, il en existe une à Belfort alors qu'il n'y en a pas stricto sensu à Marseille ; toutefois, l'Institut de la Méditerranée, au Palais du Pharo, est à la fois un centre de recherche et d'information, et on peut regretter que l'APEM (Agence pour la promotion des échanges méditerranéens) ait cessé ses activités. En Avignon, la Maison de l'Europe est devenue aussi celle de la Méditerranée. Enfin, quelques lieux (à Paris, à Chenove près de Dijon) travaillent sur le projet. Dans la capitale, par exemple, L'Entrepôt, centre culturel pluridisciplinaire implanté dans le 14^e arrondissement, accueille les activités de l'association Eurosud et se veut désormais "Maison de la Méditerranée". A Aix-en-Provence, une institution universitaire, la Maison méditerranéenne des Sciences de l'homme, pourrait abriter une cellule de réflexion sur la question.

D'ores et déjà, deux constatations s'imposent : il faut oeuvrer pour la mise en réseau, via internet, des ressources et des lieux existants. C'est ce à quoi s'efforce la Fondation René Seydoux, notamment à travers la publication de son *Répertoire méditerranéen*² qui devrait être disponible

sur son site d'ici à la fin 2000. Il faut rédiger une "Charte des Maisons de la Méditerranée" à laquelle adhèreraient tous ceux qui souhaitent en créer une. C'est une des tâches, et non des moindres, qui attend le groupe Culture du Forum des ONG en novembre 2000 à Marseille.

Claudine Rulleau est journaliste et écrivain.

Notes :

1. 18, rue Séguier, 75006 Paris. Tél. 33 1 53 10 24 34 ; fax : 331 53 10 87 12. mail : frsmed@worldnet.fr

2. Il recense quelque 800 organismes (centres de recherche, fondations, associations) dans 43 pays travaillant sur le bassin méditerranéen.

a